

Formation linguistique du contrat d'intégration républicaine – OFII-A2

Financement



Formation professionnelle continue
Parcours linguistique de l'OFII

N° de marché : DAAEN-A2

Organisme responsable et contact

INSERMEDIA
Chloé Borella
c.borella@insermedia.com

Accès à la formation

Publics visés :

Primo-arrivé

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- Être primo-arrivé étranger, installé en France depuis moins de 5 ans ou réfugié sans niveau spécifique - Avoir signé le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) avec l'OFII. - Avoir faire le choix de suivre la formation linguistique préconisée par l'OFII auprès de son prestataire. Être positionné en plateforme de l'OFII comme non-lecteur, non-scripteur.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Acquérir les bases de la langue française pour communiquer de façon simple dans des situations de la vie quotidienne. - Développer une autonomie linguistique suffisante pour interagir, comprendre et s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un contexte personnel, social ou administratif. - S'approprier les usages sociaux, les codes culturels et intégrer les valeurs fondamentales de la République française (liberté, égalité, fraternité, laïcité). - Mobiliser les compétences linguistiques acquises pour faciliter son insertion sociale, professionnelle et citoyenne. - Renforcer la confiance en soi et encourager la participation active à la vie en société.

Contenu et modalités d'organisation

- Découverte de la formation : comprendre le déroulement, s'organiser et s'engager. Accueil, positionnement initial, présentation du parcours et règles de vie. - Compréhension et expression orale : Apprendre à comprendre et parler en français dans la vie quotidienne. Se présenter, demander des informations, répondre, comprendre des consignes, dialogues et jeux de rôle. - Lecture et écriture : Apprendre à lire des documents simples (formulaire, panneaux, messages) et écrire des phrases courtes. Alphabétisation, lecture, rédaction, remplissage de formulaires. - Vie quotidienne et sociale : savoir agir de façon autonome, faire des courses, utiliser les transports, accéder aux services publics, participer à la vie locale. Mises en situation pratiques. - Valeurs de la République : connaître et respecter les valeurs, symboles et règles françaises. Comprendre la laïcité, la liberté, l'égalité, les droits et devoirs. Ateliers participatifs. - Compétences numériques : utiliser un ordinateur, envoyer des mails, faire des démarches en ligne, prendre des rendez-vous. Initiation à l'informatique et à internet. - Évaluations : Évaluation initiale, continue et finale pour mesurer les acquis et ajuster la formation. L'organisme de formation réalise des évaluations intermédiaires et finales dans ses locaux. Elles font partie du parcours de formation linguistique et sont réalisées uniquement en présentiel. Le prestataire évalue le signataire sur la base de tests fournis par l'OFII. Si l'apprenant a acquis le niveau A2 global lors de son évaluation intermédiaire, réalisée au bout de 400 heures, il est mis fin à son parcours de formation linguistique.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Le passage d'examen en vue d'obtenir un diplôme ou une certification est à la charge du bénéficiaire et n'a pas de caractère obligatoire.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00659073	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Villeneuve-sur-Lot (47)	SUD MANAGEMENT ENTREPRISES	Non éligible		
00670414	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Poitiers (86)	INDIGO FORMATION	Non éligible		
00660075	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Cenon (33)	INSERMEDIA	Non éligible		

00659068	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Eymoutiers (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00660074	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Bordeaux (33)	INSERMEDIA	Non éligible	
00660987	du 01/07/2025 au 31/12/2026	La Teste-de-Buch (33)	AFEC AQUITAINE	Non éligible	
00658439	du 01/07/2025 au 31/12/2026	La Rochelle (17)	IRFREP	Non éligible	
00653485	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Guéret (23)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00658437	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Périgueux (24)	APARE	Non éligible	
00659072	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Pau (64)	INFREP PAU	Non éligible	
00659069	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Bergerac (24)	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DORDOGNE	Non éligible	
00658436	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Agen (47)	FOL 47 - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU LOT ET GARONNE	Non éligible	
00658438	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Saintes (17)	IRFREP	Non éligible	
00653489	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Limoges (87)	ASFEL	Non éligible	
00653484	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Limoges (87)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00660076	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Libourne (33)	INSERMEDIA	Non éligible	
00659066	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Saint-Junien (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	

00653486	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Tulle (19)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00653488	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Ussel (19)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00653487	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Brive-la-Gaillarde (19)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00653479	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Bressuire (79)	ASFODEP	Non éligible	
00653472	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Niort (79)	ASFODEP	Non éligible	
00653490	du 01/07/2025 au 31/12/2026	La Souterraine (23)	ASFEL	Non éligible	
00660986	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Bayonne (64)	AFEC BAYONNE	Non éligible	
00658440	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Angoulême (16)	IRFREP	Non éligible	
00670418	du 01/07/2025 au 31/12/2026	Marmande (47)	AFEPT	Non éligible	